

Presles-et-Boves (Aisne) : découverte de trois bâtiments attribués au Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain

Gilles Desplanque, Antoine Ferrier, Caroline Colas, Solène Denis, Caroline Hamon, Ivan Praud

▶ **To cite this version:**

Gilles Desplanque, Antoine Ferrier, Caroline Colas, Solène Denis, Caroline Hamon, et al.. Presles-et-Boves (Aisne) : découverte de trois bâtiments attribués au Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain. Internéo, 2020, Journée d'information du 21 novembre 2020, 13, pp.55-72. hal-03856966

HAL Id: hal-03856966
https://hal.science/hal-03856966

Submitted on 22 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PRESLES-ET-BOVES (AISNE) : DÉCOUVERTE DE TROIS BÂTIMENTS ATTRIBUÉS AU BLICQUY/VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

Gilles DESPLANQUE, Antoine FERRIER, Caroline COLAS, Solène DENIS,
Caroline HAMON, Ivan PRAUD

CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE ET MISE EN CONTEXTE DES VESTIGES

Située à une quinzaine de kilomètres à l'est de Soissons, la commune de Presles-et-Boves est implantée sur une terrasse alluviale de la rive gauche de l'Aisne, proche de la zone de confluence avec la Vesle (fig. 1). L'extraction des alluvions depuis les années 1970 a donné lieu à des opérations archéologiques depuis 1994 sur la carrière de Presles-et-Boves, d'abord sous forme de décapages intégraux, puis de diagnostics/fouilles à partir de 2004.

Les principales découvertes concernent en premier lieu le Bronze final avec quelques indices d'occupation en lien avec des paléo-chenaux au sud de la carrière (Le Guen, 2020), et surtout un vaste ensemble funéraire de plus de 200 fosses à crémations associées à un nombre important de monuments fossoyés (Le Guen et Pinard, 2007). À l'occasion du décapage extensif ayant permis la découverte de cette nécropole, une occupation du Rubané final du Bassin de la Seine a été identifiée, et trois probables unités d'habitation ont été mises en évidence, éloignées d'une cinquantaine de mètres les unes des autres (Ilett et Allard, 2008). Une autre occupation datée du Néolithique récent est matérialisée par une quinzaine de structures excavées et un mobilier abondant (Thouvenot *et al.*, 2014). Enfin, les vestiges nombreux et bien conservés d'une occupation française de la Première Guerre mondiale ont été fouillés en limite nord de la carrière (Desplanque *et al.*, 2017 ; Desplanque, en cours).

LES PROBLÈMES D'ORDRE TAPHONOMIQUE ET LES DIFFICULTÉS DE LECTURE

Contexte et environnement naturel

L'ensemble de l'emprise décapée est marqué par une très grande densité d'anomalies de formes et de dimensions variées qui rendent la lecture des vestiges anthropiques difficile. Il s'agit de taches souvent informes, dont le comblement consiste en un sable orangé, légèrement argileux dont le centre est souvent marqué d'une tache grisâtre. La discrimination des anomalies relevant d'une action anthropique ou relevant d'un phénomène biologique s'est donc révélée délicate à opérer.

Les anomalies susceptibles de correspondre aux fosses latérales

Malgré leur importance, les tranchées et fenêtres réalisées au cours du diagnostic n'avaient pas permis d'observer d'ensembles structurés (Desplanque, 2018). Seule une fosse, apparemment isolée, avait laissé supposer une occupation attribuée au Néolithique ancien.
Dans le cadre de la fouille, le décapage extensif a mis en évidence des alignements d'anomalies remarquables et a conduit à isoler des axes cohérents. Néanmoins, pour des raisons taphonomiques, il n'est pas exclu que certaines anomalies aient été retenues inutilement et que certaines fosses latérales aient été manquées. Nous nous permettons donc d'insister sur la prudence avec laquelle il faut interpréter les plans retenus.

Les anomalies correspondant aux fosses d'ancrage de poteau

La fouille la plus exhaustive possible des anomalies susceptibles de correspondre à des fosses d'ancrage de poteaux a été réalisée. La diversité des profils observés a imposé la réalisation d'une typologie afin de classer et hiérarchiser les fosses sans *a priori*. Plusieurs critères ont été retenus pour décrire la physionomie affectée par les profils en plan et en coupe, ainsi que leur comblement. Les fosses présentant les critères les plus pertinents ont alors été attribuées à une série de 5 types, dont le descriptif est ici esquissé.

Le type I correspond aux profils en cuvette. Leur diamètre dépasse rarement 45 cm et leur profondeur n'excède que rarement 25 cm. Le type II rassemble des fosses aux parois verticales et fond plat. Les diamètres à l'ouverture et les profondeurs oscillent entre 20 et 60 cm environ. Le type III, proche du précédent, réunit les fosses aux parois obliques et fond plat. Le type IV regroupe les fosses pour lesquelles le profil présente un double creusement. La partie supérieure présente souvent des parois subverticales sur une hauteur comprise entre 20 et 40 cm, puis, avant de marquer un léger palier, les limites se resserrent pour définir un creusement plus étroit, aux parois obliques ou verticales. Le type V rassemble quelques fosses dont le profil en V est susceptible de correspondre à la pointe du poteau que la fosse a accueillie.

Les fosses de type II, III et IV qui présentaient les indices de creusement anthropique les plus évidents ont été retenues en priorité. Ensuite, les alignements de plus de quatre fosses ont été relevés, quels que soient les types auxquels les fosses avaient été attribuées. La combinaison de ces deux critères a permis de mettre en évidence, pour chaque bâtiment, l'existence d'axes notables (rangées et tierces), en particulier un axe central correspondant à une orientation, ainsi que des limites extérieures probables[1].

DESCRIPTION DES PLANS RETENUS

Le bâtiment A

L'abondance des fosses d'ancrage des poteaux porteurs du bâtiment A permet de restituer la totalité de son emprise au sol. De plan trapézoïdal, sa longueur totale est de 30 m pour des largeurs de 7 m à l'est et 5,5 m à l'ouest, ce qui représente une surface de 180 m². Ces dimensions font de l'exemplaire A une maison longue dont quelques parallèles ont été identifiés à Bucy-le-Long, dans la vallée de l'Aisne (Constantin *et al.*, 1995). L'orientation générale de l'édifice est de 113° par rapport au nord.
La répartition spatiale des types de fosse ne correspond pas aux modèles observés dans les maisons de tradition danubienne, caractérisées par des poteaux de fort gabarit pour les tierces et de faible gabarit pour les rangées latérales. Malgré les lacunes, le système à cinq rangées et tierces multiples semble néanmoins avoir été adopté. L'observation du plan révèle par ailleurs un probable couloir entre les tierces 6 et 7, ainsi qu'une série de pièces intermédiaires (fig. 1). Le recours majoritaire à des creusements de type I pourrait expliquer le faible nombre d'ancrage dans la moitié est.
Les fosses latérales ont été localisées de manière privilégiée dans les deux premiers tiers ouest. Mal conservées, elles n'ont livré qu'un mobilier faiblement abondant. La présence d'un dépôt d'anneaux en pierre dans une fosse située au sud, localisée au niveau de l'axe médian du bâtiment, constitue un fait marquant.

Le bâtiment B

En dépit d'une probable lacune dans sa partie ouest, le bâtiment B présente un degré de conservation plutôt favorable à une restitution crédible. Les 36 fosses d'ancrage des poteaux se répartissent de manière égale, supportant un système de tierces et rangées sur une longueur minimale de 19 m. Le pignon (à pan coupé ?) situé à l'est, d'une largeur de 7 m, est attesté avec certitude. Si la limite ouest demeure discutable, l'absence de fosses latérales au-delà de la tierce 8 plaide pour une interruption du bâtiment à ce niveau. Si tel est le cas, il s'agit d'un édifice de taille plutôt modeste au regard des dimensions des bâtiments A et C. Les fosses d'ancrage, dont la lecture s'est révélée délicate, appartiennent majoritairement au type II. L'orientation générale de l'édifice est strictement identique à celle du bâtiment A.
L'axe central de la construction, caractérisé par la présence d'une double rangée de poteaux, marque, au niveau du pignon est, une éventuelle entrée d'une largeur de 1,20 m. L'abondance des fosses dans la partie orientale ne permet pas d'identifier clairement un couloir, alors que cette caractéristique est fréquemment attestée pour cette phase du Néolithique ancien comme à Poses (Bostyn, 2003) ou

[1] La description des dispositifs architecturaux reprend la terminologie en vigueur pour les maisons danubiennes (Coudart, 1998), mais quelques libertés ont cependant été prises afin de faciliter la description. Les *rangées* correspondent aux alignements de fosses d'ancrage observés dans l'axe de l'édifice. Les *tierces* correspondent, non pas à la simple combinaison de trois fosses disposées dans la largeur, mais à tous les alignements de fosses disposées dans la largeur du bâtiment, qu'ils englobent ou non, des fosses – situées dans les rangées latérales.

Luzancy (Lanchon et Bostyn, 2013). L'ensemble est par ailleurs rythmé de probables pièces dont les modules sont difficiles à déterminer.
Les fosses latérales retenues sont nettement plus majoritaires dans la partie sud du bâtiment. Généralement comblées par un sable peu anthropisé, certaines d'entre elles se caractérisent cependant par la présence ponctuelle d'un sédiment sombre et induré, qui livre l'essentiel du mobilier archéologique.

Le bâtiment C

La restitution du bâtiment C demeure délicate du fait d'apparentes lacunes dans la conservation des fosses d'ancrage de poteaux porteurs. Ces lacunes sont d'autant plus surprenantes que, contrairement aux fosses superficielles du bâtiment A, les ancrages du bâtiment C sont généralement assez profonds. 80 % des 26 fosses retenues ont en effet un diamètre et une profondeur supérieures à 35 cm. Sept d'entre elles affectent par ailleurs un double creusement, ce qui exclut, *a priori*, une confusion avec des anomalies d'origine naturelle. Les ancrages conservés sont localisés dans le tiers est et s'organisent en trois tierces. De même, à l'autre extrémité, trois fosses forment une probable tierce en pseudo Y, alignée sur les poteaux centraux à l'est.
En dépit des lacunes observées, l'hypothèse d'une construction sur 5 rangées est envisagée sur une longueur minimale de 23 m. La limite orientale semble d'autant mieux identifiée que les premières fosses latérales du bâtiment s'alignent avec le pignon. La largeur de la façade à l'est serait alors de 7 m. L'orientation générale de l'édifice est de 117° par rapport au nord.
Au sein de l'édifice, la densité des poteaux formant les tierces 2 et 3 traduit peut-être la volonté de constituer le soutien nécessaire à une élévation apparentée à un grenier, dont la localisation serait alors conforme aux observations faites pour d'autres constructions danubiennes (Coudart, 1998). On fera par ailleurs l'hypothèse, non contradictoire, d'un couloir, isolant une première pièce dont la surface est de 26 m². La partition pour le reste du bâtiment demeure impossible à déterminer.
La densité des fosses latérales relevées sur le terrain semble similaire au nord comme au sud. La relative richesse de la fosse st 28 confirme le phénomène couramment observé de rejets plus importants dans les fosses situées au sud.

LES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES

Les fosses latérales des maisons ont livré 345 tessons pour un poids 2,878 kg. Le bâtiment A a livré à lui seul presque deux des trois kilogrammes exhumés.
La céramique est en bon état général, mais les tranches, très élimées, n'ont pas facilité les collages. Les surfaces portent l'empreinte de nombreuses radicelles. Quelques décors ne sont quasiment plus visibles ou interprétables. La fragmentation est importante mais elle est conforme aux autres sites de la région.

La production céramique se divise en deux groupes : une production grossière et une production fine décorée et non décorée. La production fine se caractérise par des parois de quelques millimètres, des couleurs essentiellement gris foncé ou noires. Les inclusions sont peu visibles et les finitions sont soignées. La production grossière se distingue par des épaisseurs plus importantes des parois, des inclusions plus grandes et plus visibles et par des pâtes grise ou brun-orange souvent claires voire beiges. Les surfaces sont souvent craquelées et moins bien lissées.
Les pâtes sont sableuses, généralement naturellement dégraissées. Un petit lot contient de fines inclusions de calcaire ou de coquilles et un tesson, probablement de la chamotte. On signale la présence d'inclusions osseuses en faible quantité dans deux tessons.
Malgré un important investissement sur le collage, les formes restituables sont peu nombreuses. On en dénombre quatorze dont aucune archéologiquement complète. Outre ces quatorze formes, le corpus se compose de 8 bords et 10 préhensions ainsi que 11 tessons décorés.
La série se compose essentiellement de petites, voire très petites formes simples de type coupe hémisphérique (fig. 2). Quelques profils en S existent, de même que deux formes cylindriques et trois bouteilles. Ces deux dernières catégories de plus gros calibres ne sont représentées que par des fragments de bords ou déduites d'anses en boudin de grandes dimensions. La seule exception concerne le vase qui a servi de réceptacle au dépôt de bracelets en pierre composé de deux gros morceaux de fragments de panse dont l'orientation est difficile à déterminer avec certitude (coupe en trois quarts de sphère ou bouteille ? : fig. 2, n° 5).

La faiblesse des formes de grandes dimensions est donc à souligner et, *a contrario*, le nombre élevé de micro-vases est élevé (6 poteries dont le diamètre est inférieur à 7 cm).
Les éléments de préhension se composent de 3 grosses anses en ruban et un gros bouton perforé qui appartiennent à des formes d'assez grandes dimensions. Celles de petits calibres sont également des anses en ruban ou des languettes perforées. Les perforations sont horizontales, mais dans deux cas, elles sont verticales (fig. 2, n°2).

Les décors représentent plus d'un quart des tessons dessinés. À l'exception d'un individu, ils sont tous réalisés par incision. Ils sont essentiellement constitués de décors dits « en arête de poisson » dont seul un exemplaire permet d'avoir une idée de son organisation (fig. 2, n°2). Réalisés sur une coupe hémisphérique, il s'agit de chevrons organisés en bandes verticales qui forment des panneaux partant du bord jusqu'au fond *a priori* organisés autour d'une préhension à perforation verticale. Ils sont délimités sur le côté gauche par une incision verticale isolée et un centimètre plus loin par un groupement irrégulier d'au moins 5 autres incisions verticales. Un second individu qui porte exactement le même type de décor sur une coupe hémisphérique de plus petit calibre (fig. 2, n°15) laisse penser que ce décor existe peut-être en symétrie de l'autre côté.
Un micro-vase présente également un décor couvrant (fig. 2, n°1) réalisé par de fines incisions qui forment des chevrons plus lâches. Des décors réduits (une ligne horizontale sous le bord) existent sur deux microcoupes. Les autres décors permettent de recenser d'autres chevrons en arête de poisson, des groupements d'incisions fines obliques mais ils ne permettent pas d'avoir d'idées plus précises de leur organisation. On recense, enfin, un bord digité (fig. 2, n°4).
De nombreuses comparaisons peuvent être établies avec les sites régionaux et extra régionaux Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain (B-VSG). On trouve ainsi localement des décors presque identiques sur le site éponyme de Villeneuve-Saint-Germain que ce soit les panneaux de chevrons en « arêtes de poissons » ou les groupements de fines incisions plus ou moins obliques (Constantin et Ilett, 1982, fig. 5). On y retrouve également l'association entre décor en « arêtes de poisson » et préhension à perforation verticale du vase n°23 ; de même par exemple que sur le site de Jablines « La Pente de Croupeton » dans la Seine-et-Marne (Lanchon, 2008 fig. 10 n° 7). D'après cet article, ce type de décor est très présent au début de la séquence, puis se raréfie, pour disparaître complètement.
Ce petit corpus permet donc un rattachement à l'étape classique du B-VSG selon la terminologie établie par Claude Constantin (Constantin, 1985) et plus précisément à l'étape A de la phase moyenne de la typologie proposée, depuis, par Yves Lanchon à partir des sites de la Basse vallée de la Marne (Lanchon, *op. cit.*). Cette étape est caractérisée par des petites formes hémisphériques ou en trois quarts de sphère et l'abondance des décors en arête de poisson.
Il faut maintenant souligner l'absence totale à Presles-et-Boves des décors en relief de type cordons et boutons pourtant nombreux à cette étape également. Ces décors étant plutôt reliés aux vases de plus grandes dimensions, leur absence vient souligner une nouvelle fois la rareté des grandes formes de cet échantillon. S'agit-il simplement d'une particularité de l'unité architecturale A qui est la maison qui a fourni la grande majorité du corpus ou cela correspond-il à une réalité archéologique qui pourrait être interprétée en termes fonctionnels et/ou chronologiques.
Il est bien difficile de pouvoir trancher avec un si faible effectif dans les autres maisons mais on remarquera quand même que la maison B, la plus « isolée » n'a pas fourni le même type de corpus. C'est dans cette maison que les indices de formes de plus grandes dimensions sont les plus nombreux, la qualité technique des tessons est moins bonne (tous tessons confondus) et cette maison n'a livré que deux tessons décorés dont un seulement, en arête de poisson. La dissemblance entre les corpus de cette maison et de la maison A découle peut-être seulement d'une différence fonctionnelle entre les maisons mais on soulignera ici que la répartition de la céramique dans les fosses n'est pas non plus tout à fait la même. Dans ce bâtiment, plusieurs fosses (dont une nord) contribuent à l'effectif céramique tandis que dans les bâtiments A et C, seule une des fosses méridionales rassemblent presque tout l'effectif. Or cette répartition dans les fosses méridionales semble être une caractéristique des maisons rubanées de la vallée de l'Aisne (Plateaux, 1993). On peut donc se demander si l'omniprésence des décors en arête de poissons, des céramiques de petits calibres mieux finies, l'absence de décors en relief ne suggèrent pas une différence chronologique entre ces deux maisons côte à côte (la contemporanéité de ces deux maisons est assurée par deux vases à la pâte et au décor identique) et la maison B, plus éloignée, qui ne possède pas le même assemblage céramique et dont la répartition différente de la céramique dans les fosses latérales peuvent suggérer une différence chronologique.

L'INDUSTRIE LITHIQUE

Les trois unités d'habitation mises au jour à Presles-et-Boves ont livré 221 pièces siliceuses (environ 900 g). Le bâtiment A est nettement plus riche que les bâtiments B et C puisqu'il a livré plus de 60 % des artefacts (fig. 3).

Sélection des matières premières siliceuses

Les matières premières disponibles dans l'environnement régional du site sont bien documentées notamment grâce aux travaux de l'Action Thématique Programmée « Matières premières des sociétés protohistoriques du nord de la France » (Blanchet *et al.,* 1989), complétés par les résultats du PCR « Géoarchéologie du silex du Nord-Ouest de la France » (Allard *et al.,* 2005).
À Presles-et-Boves, cinq types de matières premières ont été distingués (fig. 4).
Les silex Éocène correspondent à des silex issus des niveaux du Bartonien, voire du Ludien. Les gîtes primaires affleurent à l'échelle régionale (20-30 km pour les plus proches). Cependant, 12 pièces du bâtiment A et une pièce du bâtiment C ont clairement été prélevées dans les alluvions anciennes de l'Aisne, suggérant un apport non négligeable de cette source d'approvisionnement.
Le silex Secondaire Sénonien est assez rare dans cette série. L'approvisionnement semble essentiellement tourné vers les gîtes primaires, dont les plus proches sont localisés à la confluence entre l'Aisne et l'Oise *(Allard et al*., 2005), soit à une cinquantaine de kilomètres vers l'ouest.
Le silex Secondaire Turonien est un silex noir. Les gîtes primaires sont localisés dans les environs de Rethel dans les Ardennes, à environ 70 km vers l'Est. Mais à Presles-et-Boves, la quasi-intégralité des artefacts a été prélevée dans les alluvions anciennes de l'Aisne, soit localement. Les blocs sont de très petites dimensions et de qualité médiocre.
Un silex dit gris-fin a été individualisé du fait de ses caractéristiques ambivalentes qui ne permettent pas macroscopiquement de trancher avec certitude entre un silex Secondaire Sénonien ou un silex Éocène. La matrice est originellement gris clair mais elle prend une teinte crème lorsqu'elle se patine. Cette matière première possède une texture extrêmement « savonneuse ». Son origine est inconnue à ce jour.
Enfin quelques éléments en grès-quartzite ont été identifiés dans les trois unités d'habitation. Ce matériau abonde dans la région, particulièrement localement (cf. étude macro-outillage, C. Hamon).
Ainsi, en l'absence de matériaux locaux de bonne qualité, l'approvisionnement semble être orienté vers des silex disponibles dans un environnement régional. De nombreux blocs de médiocre qualité ont toutefois été prélevés dans les alluvions locales. Le spectre des matières premières exploitées montre de fortes disparités entre les trois bâtiments, chacun montrant une préférence pour un matériau différent (fig. 4). Le bâtiment A est ainsi dominé par les silex Éocène, le bâtiment B par le silex dit gris-fin et le bâtiment C par le silex Turonien des alluvions locales.

Les productions : une structure duale

L'organisation de la production lithique repose sur une double composante : une production de lames coexiste avec des productions simples. Le silex Turonien est exclusivement employé dans le cadre des productions simples alors que le silex gris-fin n'a, lui, été utilisé que pour produire des lames. L'investissement des autres matériaux dans l'une ou l'autre des productions varie selon les bâtiments.

La production laminaire
La production laminaire vise à l'obtention de petites lames (n=13) d'à peine une dizaine de cm de longueur, de 14 à 21 mm de large pour environ 5 mm d'épaisseur. Les produits recherchés sont réguliers et à 3 pans et sont débités à la percussion indirecte par des tailleurs d'un bon niveau de savoir-faire.
Les éclats qui résultent du débitage laminaire restent rares à Presles-et-Boves (n=48). La mise en forme des blocs passe par l'installation de crêtes, pour tous les matériaux. Une pièce en silex Éocène de la maison A suggère l'installation d'au moins deux crêtes pour mettre en forme la plaquette, ce qui est assez courant pour ce matériau (Bostyn, 1994). L'entretien des nucléus passe essentiellement par des éclats axiaux ou par l'installation de néo-crête. La base des nucléus peut permettre le retrait d'éclats destinés à l'entretien des convexités distales du nucléus (fig. 5, n° 1). Les quelques tablettes partielles identifiées confirment les observations émises sur les lames (fig. 5, n° 2 et 3), à savoir leur préparation par des petits éclats centimétriques centripètes.

Les productions simples : une diversité des comportements
Les productions simples regroupent 50 pièces, dominées par les débris naturels, les éclats et petits éclats (< 20 x 20 mm). Cet ensemble des productions simples regroupe différents comportements techniques :
- l'utilisation de supports comme percuteurs ou bouchardes (toutes les unités d'habitation) ;
- l'utilisation de petits débris naturels, bruts, retouchés (fig. 5, n° 4) voire façonnés (majoritairement dans les bâtiments C et B) ;
- le débitage d'éclats (essentiellement dans le bâtiment A) ;
- et probablement les déchets du travail de jeunes tailleurs (bâtiment A).

L'outillage

43 outils ont été individualisés. L'outillage sur lame est moins bien représenté (23 %) que les outils sur débris (33 %) et sur éclat (44 %) qui dominent le spectre de l'outillage. Les outils sur lame sont absents de la maison B qui n'a livré que 5 outils au total. Les outils sur éclat sont dominants dans le bâtiment A alors que ce sont les outils sur débris qui sont les plus fréquents dans le bâtiment C.
Les pièces retouchées sont les plus nombreuses (n=16) devant les burins (n=6) qui ont été confectionnés plus fréquemment sur éclat que sur lame (fig. 5, n° 5). Quatre débris portent des retouches denticulées. Seuls trois grattoirs ont été repérés, uniquement sur éclat (fig. 5, n° 6 et 7). Des coches (fig. 5, n° 4), des troncatures et une pièce esquillée sur lame (fig. 5, n° 8) complètent l'assemblage. Un débris en silex Turonien porte des traces de percussion. Enfin, sept pièces semblent avoir été utilisées brutes comme en attestent des luisants ou des petites retouches d'utilisation. Une étude tracéologique devra cependant confirmer cette lecture.

Conclusion sur l'industrie lithique

Le site de Presles-et-Boves n'a livré que 221 pièces siliceuses taillées, soit un ensemble numériquement faible pour les sites du Néolithique ancien de la région. Les caractéristiques de cette industrie permettent une attribution générale au Néolithique ancien et plus précisément à la culture Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain. En témoignent plus particulièrement l'approvisionnement plutôt tourné vers des silex Éocène que Sénonien (Allard, 2003 ; Allard *et al.*, 2005 ; Allard et Denis, 2013) et la structure duale des productions, opposant production laminaire et productions simples (Bostyn, 1994 ; Augereau, 2004 ; Allard et Denis, 2013). Mais certains comportements ne sont pas sans rappeler des caractéristiques soulignées pour la fin du Rubané (utilisation massive de graviers des alluvions, présence du silex gris-fin par exemple (Allard, 2005 ; Ilett et Allard, 2008). De plus, l'absence de fragments de grande lame en silex tertiaire bartonien (Éocène) alimenterait également la proposition d'une attribution à une étape plutôt ancienne du B-VSG, puisque c'est à l'étape moyenne qu'apparaît cette production (Bostyn, 1994).

LE MACRO-OUTILLAGE

Le macro-outillage des trois unités d'habitation comprend 30 pièces constituées de percuteurs et de déchets de façonnage d'outils de mouture (fig. 6).

Dans le bâtiment A, deux percuteurs d'un type particulier ont été retrouvés : confectionnés à partir de plaquettes de quartzite, leurs arêtes latérales ont été façonnées, puis utilisées en percussion (fig. 7). Ces arêtes portent un esquillement continu, des plages aplanies, facettées, égrisées et densément percutées. Dans la st. 28 du bâtiment C, les outils de mouture ne sont représentés que par des vestiges de façonnage d'outils : une ébauche de meule sur bloc de grès quartzitique, un fragment d'ébauche de molette en grès sparnacien, 5 fragments et éclats de mise en forme de blocs, et quelques éclats de réfection de la surface active comme des bords (fig. 7). L'ébauche de meule est un bloc quadrangulaire dont les flancs ont été épannelés, le dos légèrement usé par le déplacement et la surface supérieure plane piquetée de façon très éparse. Deux autres exemplaires de percuteurs discoïdes à arêtes percutées proviennent de la fosse st. 28.
L'association quasi exclusive de déchets de fabrication d'outils de mouture et de percuteurs de type particulier évoque les rejets d'une possible zone de production d'outils de mouture dans les bâtiments A et C. Ceci s'explique sans doute par l'implantation du site directement sur les niveaux cuisiens de l'Yprésien supérieur (Hamon et Fronteau, 2018). Ces deux bâtiments auraient ainsi eu un lien fonctionnel, qu'ils soient ou non contemporains. La quasi-absence de vestiges liés aux activités domestiques reste surprenante, et suggère une occupation de ces bâtiments limitée aux premières étapes d'installation.

LA PARURE EN PIERRE

La série comporte 14 bracelets en pierre et un éclat. La fosse sud (st. 369) du bâtiment A regroupe la quasi-totalité de l'effectif. En nombre d'individus l'assemblage comprend cinq ébauches (st. 369), huit produits finis entiers (st 369), un bracelet fini semi-complet (st. 28) et un éclat (st. 331). Les bracelets de la fosse 369 se répartissent en deux lots distincts. Le premier comprend huit pièces finies disposées de champ et côte à côte avec une légère pente nord-est/sud-ouest (fig. 8-A et B). Le second lot, situé à quelques centimètres, est orienté perpendiculairement et en léger contrebas du premier. Il s'agit d'un groupe de cinq ébauches posées également de champ et présentant une légère déclivité sud/nord. Les deux lots sont associés à des tessons d'une même céramique. L'agencement des bracelets, tel qu'il nous est parvenu, suggère l'existence d'un dépôt de pièces mises en réserve dans un contenant. La déclivité et les différences d'altitudes montrent qu'ils ont pu basculer suite à la dégradation de cette enveloppe sous l'effet du temps, des intempéries ou bien du passage d'animaux fouisseurs ou encore de racines de végétaux.
Le contexte dans lequel se trouve ce dépôt pose la question de sa présence au sein d'une fosse latérale de maison danubienne comblée de rejets de la vie quotidienne.

Cette découverte s'intègre dans un environnement archéologique au sein duquel de nombreux gisements ont livré des éléments de parure au Rubané comme au B-VSG tant dans des contextes funéraires que domestiques. Les matières premières utilisées pour la fabrication des bracelets en pierre au Rubané sont dominées par des calcaires gris et blanc provenant respectivement des horizons géologiques du Viséen en Belgique et du Barrémien en bordure sud-ouest des Alpes internes au sud de Grenoble (Fromont, 2013 ; Constantin et Vachard, 2004 ; Constantin *et al.*, 2001). Le B-VSG s'illustre quant à lui par la très nette importance des matériaux schisteux provenant principalement du Massif ardennais pour les sites de la vallée de l'Aisne, suivi par le calcaire gris et enrichi ponctuellement par des bracelets en roche verte.

Les matières premières

Au sein de cette série, appartenant au B-VSG, deux grandes familles de roche ont été identifiées : les roches sédimentaires détritiques faiblement métamorphisées et les roches métamorphiques. Tous les matériaux composant cette série ont un élément en commun : ils sont rayables à l'ongle avec un indice de dureté allant de 2,5 à 3,5 selon l'échelle de Mohs.

Les schistes constituent le matériau principalement employé comme c'est le cas sur la plupart des sites du B-VSG de la Vallée de l'Aisne où 90 % des pièces sont en schiste (Fromont, 2013). Le gisement de Presles-et-Boves n'échappe pas à cette règle. Nous avons néanmoins pu distinguer plusieurs faciès schisteux au sein de cette série qui se différencient principalement par leur couleur et leurs caractéristiques minéralogiques identifiables à l'œil nu.

Les schistes métamorphisés
Un schiste gris « argenté » présente des minéraux sombres de formes ovales répartis de manière aléatoire dans la matière ainsi que des grains inframillimétriques de micas brillants (fig. 8C, n° 1) donnant un aspect métallescent. Les minéraux sombres sont des cordiérites (minéral de métamorphisme). Ils caractérisent un faciès appelé « schiste tacheté », matériau qui est largement répandu dans les auréoles granitiques de l'est du Massif armoricain. Géographiquement, il s'agit des massifs d'Athis, de Vire, de la Ferté-Macé dans l'Orne. Quatre bracelets finis sont fabriqués dans ce matériau et proviennent de cette région.
Dans cette famille, deux bracelets se distinguent. La matière première est envahie de cordiérite créant des plages sombres qui tranchent avec les très nombreux grains de micas brillants. En surface, ces minéraux donnent un aspect mordoré à ces exemplaires (fig. 8C, n° 2). Ils appartiennent à un faciès de schiste tacheté surmicacé. La variabilité des matériaux au sein des schistes tachetés suggère une acquisition de la matière première en plusieurs lieux mais toujours localisés dans le Massif armoricain.

Les schistes peu métamorphisés
Un bracelet de couleur gris anthracite ne présente pas de minéraux ou d'anomalies en macroscopie, hormis quelques traces fugaces (fig. 8C, n° 3). Seuls des grains de mica brillent sous l'incidence d'une lumière artificielle. C'est la matière première majoritairement représentée parmi les ébauches. Les teintes vont du gris bleu terne (fig. 8C, n° 4) au gris micacé et les parentés entre les roches utilisées

sont évidentes. La détermination sur la provenance géographique, à l'œil nu ou en microscopie, est pour l'instant difficile en l'absence d'éléments diagnostiques. Ils peuvent appartenir aux deux massifs anciens armoricains et ardennais.

Serpentine
Ce bracelet tranche dans cette collection par sa couleur bleu-gris pâle (fig. 8C, n° 5). Toutefois, une fois humidifiée le matériau laisse apparaître des placages verts plus soutenues. Des taches anguleuses sombres isolées ou regroupées se remarquent en surface associées à des grains de mica inframillimétriques donnant un aspect chamarré à ce matériau. La roche est rayable à l'ongle et a une dureté inférieure à l'acier permettant d'exclure certains lithotypes comme les jadéitites. Les analyses pétrographiques déjà réalisées sur des exemplaires contemporains en roche verte permettent de comparer ce bracelet à celui découvert sur la commune de Lieu-Saint (Seine-et-Marne) qui est composé principalement de chlorite et d'antigorite ainsi qu'avec le bracelet provenant du site de Rungis « Les Antes » (Val-de-Marne : Bostyn, 2002). Si l'origine géologique de la serpentine fait encore débat entre les domaines alpin ou armoricain, la présence d'ateliers de fabrication de bracelets en serpentine dans les Alpes internes (Pétrequin *et al.*, 2015) conforte l'hypothèse d'une provenance alpine. La circulation de ces objets serait à rapprocher de la diffusion des productions de hache en roche verte depuis les Alpes en direction du Bassin parisien durant le Néolithique ancien (Praud, 2014).

Les traces de fabrication et d'usure

La distinction physique observée sur le terrain entre les deux lots se décline aussi dans l'état d'avancement de fabrication des bracelets. Les ébauches sont toutes arrivées à un stade correspondant au percement de la rondelle centrale et de la régularisation de leurs différentes surfaces. Les ébauches sont plus massives que les produits finis du lot 1 avec un poids médian de 97 g, un diamètre externe de 88 mm et interne de 50 mm, une largeur de la couronne de 20 mm pour une épaisseur de 10 mm.
Les produits finis ont atteint un stade de finition remarquable grâce à un sur-polissage effaçant toutes traces de fabrication. Les diamètres internes présentent un lustré qui tranche avec les faces des couronnes. Les bracelets sont légers (49 g en moyenne) et les dimensions moyennes sont respectivement de 100 mm pour le diamètre externe, 68 mm pour la perforation centrale, de 16 mm pour les couronnes et de 4,1 mm pour l'épaisseur.

Conclusion sur la parure en pierre

En conclusion, cette découverte en contexte domestique est inédite non seulement dans la vallée de l'Aisne mais aussi sur l'ensemble du territoire B-VSG. Il y a, en effet, peu de comparaisons possibles et lorsque plusieurs bracelets finis sont découverts regroupés, ils sont le plus souvent associés à l'existence d'une sépulture dont les restes osseux auraient disparus ce qui n'est pas le cas ici.
Deux « vrais » dépôts de bracelets ont été reconnus mais à chaque fois ils se situent en dehors de toute occupation domestique ou funéraire. Le premier est situé dans la plaine de Caen à proximité des ressources géologiques potentielles. Il comporte un ensemble de 6 bracelets finis (Falaise ; Fromont *et al.*, 2009) tandis que l'autre est très loin des premiers affleurements de matière première puisqu'il est localisé dans la vallée de la Marne (Lanchon *et al.*, 2004). À chaque fois, les limites de creusement sont imperceptibles, les bracelets sont groupés et empilés les uns sur les autres témoignant d'un contenant pour les maintenir dans cette position. À Presles-et-Boves, le contexte est différent et la question d'un contenant en terre cuite mérite d'être relevée. En effet, les fragments d'une même céramique répartis autour des deux lots, la proximité des deux ensembles et la disposition de champ des bracelets et des ébauches suggèrent un seul et même dépôt au sein de ce récipient. Sa position dans une fosse de rejet peut paraitre incongrue mais un dépôt dans une fosse d'habitat a déjà été observé à Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne (Augereau et Bonnardin, 1998) au sein de laquelle une céramique contenait de nombreuses ébauches de perles en calcaire mises en réserve. L'autre information inédite concerne la présence de schiste tacheté provenant du Massif armoricain, matériau qui, jusque-là, n'avait jamais été reconnu dans les séries étudiées de la vallée de l'Aisne.

CONCLUSION

En dépit d'une médiocre conservation et d'une lecture difficile des vestiges dans le substrat sableux, trois bâtiments parallèles, de plan trapézoïdal et orientés selon un axe NO/SE, ont été attribués à

une phase plutôt précoce de la culture Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain. Il n'est pas exclu que cette occupation se développe au sud et à l'est de l'emprise fouillée.
Cette découverte s'inscrit dans le contexte bien documenté de la vallée de l'Aisne et permet d'enrichir sensiblement la compréhension de l'occupation du sol de ce secteur pour le Néolithique ancien, où un habitat rubané avait précédemment été identifié 300 m au sud-ouest.
Si le mobilier céramique et lithique découvert est numériquement assez faible, des différences ont été remarquées d'un bâtiment à l'autre, correspondant à de probables spécificités fonctionnelles ou chronologiques. Par ailleurs, la découverte d'un dépôt de bracelets en pierre composé de 13 éléments distingue un des bâtiments, alimentant les questions relatives aux dépôts intentionnels et à la circulation d'objets à longue distance.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD P. (2003) – Économie des matières premières des populations rubanées de la vallée de l'Aisne, in P. Vergain, J.-P. Rigaud, J.-J. Cleyet-Merle (dir.), *Les matières premières lithiques en Préhistoire*, actes de la table ronde internationale d'Aurillac (20-22 juin 2002), Cressensac, Préhistoire du Sud-Ouest (Suppléments 5), p. 15-26.
ALLARD P. (2005) – *L'industrie lithique des populations rubanées du nord-est de la France et de la Belgique*, Espelkamp, Verlag Marie Leidorf GmbH (Internationale Archäologie 86), 242 p., 151 pl.
ALLARD P., BOSTYN F., FABRE J. (2005) – Origine et circulation du silex durant le Néolithique en Picardie. Des premières approches ponctuelles à une systématique régionale, in G. Auxiette et F. Malrain (dir.), *Hommages à Claudine Pommepuy,* Revue Archéologique de Picardie (Numéro spécial 22), p. 49-74.
ALLARD P., DENIS S. (2013) – Origine et fin des traditions danubiennes : l'industrie lithique du Néolithique ancien de la vallée de l'Aisne, in T. Perrin, C. Manen, G. Marchand, P. Allard, D. Binder, M. Ilett (dir.), *Autour du Néolithique ancien : les outils du changement : critique des méthodes (session H), In : J. Jaubert, N. Fourment et P. Depaepe (Eds.), Transitions, ruptures et continuité durant la Préhistoire, actes du XXVII^e Congrès préhistorique de France, (Bordeaux \ Les Eyzies, 2010)*, Société Préhistorique Française, p. 465-484.
AUGEREAU A. (2004) – *L'industrie du silex du V^e au IV^e millénaire dans le sud-est du Bassin parisien : Rubané, Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (Documents d'archéologie française 97), 220 p.
AUGEREAU A., BONNARDIN S. (1998) – Marolles-sur-Seine « Le Chemin de Sens » (Seine-et-Marne) et la fabrication de la parure en calcaire au Néolithique ancien, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 95, 1, p. 23-40.
BLANCHET J.-C., PLATEAUX M., POMMEPUY C. (1989) – *ATP : Matières premières et sociétés protohistoriques dans le nord de la France*, rapport d'opération préventive, Direction régionale des Antiquités de Picardie, 76 p.
BOSTYN F. (1994) – *Caractérisation des productions et de la diffusion des industries lithiques du groupe néolithique du Villeneuve-Saint-Germain*, Thèse de doctorat, Université de Paris X, 2 vol.
BOSTYN F. (2003) – *Néolithique ancien en Haute-Normandie : le village Villeneuve-Saint-Germain de Poses « Sur la Mare » et les sites de la boucle du Vaudreuil*, Paris, Société Préhistorique Française (Travaux 4), 342 p.
BOSTYN F. (2002) – *Néolithique et protohistoire du site des Antes à Rungis, Val-de-Marne*, Paris, ARPEA 94 et Artcom', 183 p.
CONSTANTIN C. (1985) – *Fin du rubané, céramique du Limbourg et post-rubané : le Néolithique le plus ancien en Bassin parisien et en Hainaut*, Oxford, Archaeopress (BAR : International Series 273), 356 p.
CONSTANTIN C., FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y. (1995) – Deux sites du groupe Villeneuve-Saint-Germain à Bucy-le-Long (Aisne), *Revue Archéologique de Picardie*, 12, p. 3-59.
CONSTANTIN C., HANCE L., VACHARD D. (2001) – Un réseau d'échange de calcaire utilisé pour la fabrication d'anneaux pendant le groupe de Villeneuve-Saint-Germain, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 98, 2, p. 245-253.
CONSTANTIN C., ILETT M. (1982) – Le Néolithique de Villeneuve- St-Germain, *Revue archéologique de Picardie*, 1, 1, p. 121-127.
CONSTANTIN C., VACHARD D. (2004) – Anneaux d'origine méridionale dans le Rubané récent du Bassin parisien, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 101, 1, p. 75-83.
COUDART A. (1998) – *Architecture et société néolithique. L'unité et la variance de la maison danubienne*, Paris, Maison des sciences de l'homme (Documents d'archéologie française 67), 239 p.

DESPLANQUE G. (en cours) – *Presles-et-Boves (Aisne), « Les Bois Plantés, parcelles B 612, 613 et 614 » Rapport de fouille,* rapport d'opération préventive, CD 02, service régional de Picardie.
DESPLANQUE G. (2018) – *Presles-et-Boves (Aisne), « Les Bois Plantés »,* rapport d'opération préventive, CD 02, service régionale de Picardie.
DESPLANQUE G., BRUNEAUX L., DUPONT V., JOUANIN G., LE BAILLY M., DUFOUR B. (2017) – *Presles-et-Boves (Aisne), « Les Bois Plantés »,* rapport d'opération préventive, CD 02, service régional de Picardie.
FROMONT N. (2013) – *Anneaux et cultures du Néolithique ancien : production, circulation et utilisation entre massifs ardennais et armoricain*, Oxford, Archaeopress (BAR : International Series 2499), 682 p.
FROMONT N., HERARD A., HERARD B. (2009) – Un dépôt d'anneaux en schiste à Falaise « ZAC Expansia » (Calvados) ?, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 106, 2, p. 380-383.
HAMON C., FRONTEAU G. (2018) – Linear Pottery Culture sandstone supply strategies in north-western Europe: the example of macrolithic tool production in the Aisne Valley, France (late 6th millennium BCE), *Journal of Archaeological Science*, report 19, p. 301-311.
ILETT M., ALLARD P. (2008) – Habitat rubané à Presles-et-Boves (Aisne), in L. Burnez-Lanotte, M. Ilett, et P. Allard (dir.), *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.). Autour des recherches de Cl. Constantin*, Namur/Paris, Presse Universitaires de Namur/Société Préhistorique française (Mémoires, 44), p. 279-299.
LANCHON Y. (2008) – La culture de Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain dans la Basse vallée de la Marne. Première approche chronologique à partir de la céramique, in L. Burnez-Lanotte, M. Ilett, et P. Allard (dir.), *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.). Autour des recherches de Cl. Constantin*, Namur/Paris, Presse Universitaires de Namur/Société Préhistorique française (Mémoires, 44), p. 143-159.
LANCHON Y., BOSTYN F. (2013) – *Un hameau du Néolithique ancien : le pré des Bateaux à Luzancy (Seine-et-Marne)*, Paris, Inrap / CNRA Éditions (Recherches Archéologiques, 6), 239 p.
LANCHON Y., LEJEUNE Y., BOSTYN F., BRUNET P., CONFLALONIERI J., FORRESTIER C., HACHEM L., MAINGUENE C., METROT P., PASTRE J.-F., WATTEZ J. (2004) – *Neuilly-sur-Marne « La Haute Île » (Seine-Saint-Denis)*, rapport d'opération préventive, Service régional de l'Archéologie d'Île-de-France / Inrap, service régional d'Île-de-France.
LE GUEN P. (2020) – *Presles-et-Boves (02) « Auprès du Parc », Carrière Holcim-Granulats, fouille 2013. Une zone de paléo-chenaux de l'âge du Bronze final*, rapport d'opération préventive, Inrap, service régional des Hauts-de-France.
LE GUEN P., PINARD E. (2007) – La nécropole à incinération de Presles-et-Boves « les bois Plantés » (Aisne), in L. Baray, P. Brun, et A. Testart (dir.), *Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et anthropologie sociale*, actes du colloque interdisciplinaire de Sens (12-14 juin 2003), Dijon, Éditions Universitaires de Dijon (Art, Archéologie et Patrimoine), p. 101-114.
PÉTREQUIN P., CASSEN S., CHEVILLOT C., ERRERA M.G.L., PAILLER Y., PÉTREQUIN A.-M., PRICHYSTAL A., PRODEO F. (2015) – La production des anneaux-disques alpins pendant les VIe et Ve millénaires av. J.-C. et le Mont Viso, in P.-J. Rey, A. Dumont (dir.), *L'homme et son environnement : des lacs, des montagnes et des rivières : bulles d'archéologie offertes à André Marguet*, Dijon, *Société Archéologique de l'Est* (Supplément à la Revue archéologique de l'Est 41), p. 259-302.
PLATEAUX M. (1993) – Les industries lithiques du Néolithique danubien dans la vallée de l'Aisne : principes d'analyse en contexte détritique, in J.-C. Blanchet, A. Bulard, C. Constantin, D. Mordant et J. Tarrête (dir.), *Le Néolithique au quotidien*, actes du 16e colloque interrégional sur le Néolithique (Paris, 1989), Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme (Documents d'archéologie française 39), p. 100-104.
PRAUD I. (2014) – Parures et haches en roches alpines dans le Bassin parisien : chronologie et réseaux de circulation au début du Ve millénaire avant notre ère, in R.-M. Arbogast et A. Greffier-Richard (dir.), *Entre archéologie et écologie, une Préhistoire de tous les milieux. Mélanges offerts à Pierre Pétrequin*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, série « Environnement, sociétés et archéologie » 928), p. 187-198.
THOUVENOT S., ALLARD P., COTTIAUX R., MARTINEAU R., MONCHABLON C. (2014) – Le site d'habitat du Néolithique récent de Presles-et-Boves, « Les Bois-Plantés » (Aisne), in R. Cottiaux et L. Salanova (dir.), *La fin du IVe millénaire dans le Bassin parisien : le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, Revue Archéologique de l'Est /Revue Archéologique d'Île-de-France (RAE, supplément 34 / RAIF, supplément 1), p. 27-92.

Gilles DESPLANQUE
Service archéologique du Département de l'Aisne
1, rue William-Henri Waddington
02000 Laon
gdesplanque@aisne.fr

Antoine FERRIER
Service archéologique du Département de l'Aisne
1, rue William-Henri Waddington
02000 Laon
aferrier@aisne.fr

Caroline COLAS
INRAP Nord-Picardie
Centre Archéologique de Soissons
Impasse du Commandant Gérard
02200 Soisson
caroline.colas@inrap.fr

Solène DENIS
UMR 7055 MSH Mondes,
21 allée de l'Université
92023 Nanterre cedex
denis.solene@gmail.com

Caroline HAMON
UMR 8215 Trajectoires
Maison de l'archéologie
21 allée de l'Université
92023 Nanterre cedex
caroline.hamon@cnrs.fr

Ivan PRAUD
INRAP Hauts de France
Cra INRAP,
11 rue des Champs
59650 Villeneuve d'Ascq
ivan.praud@inrap.fr

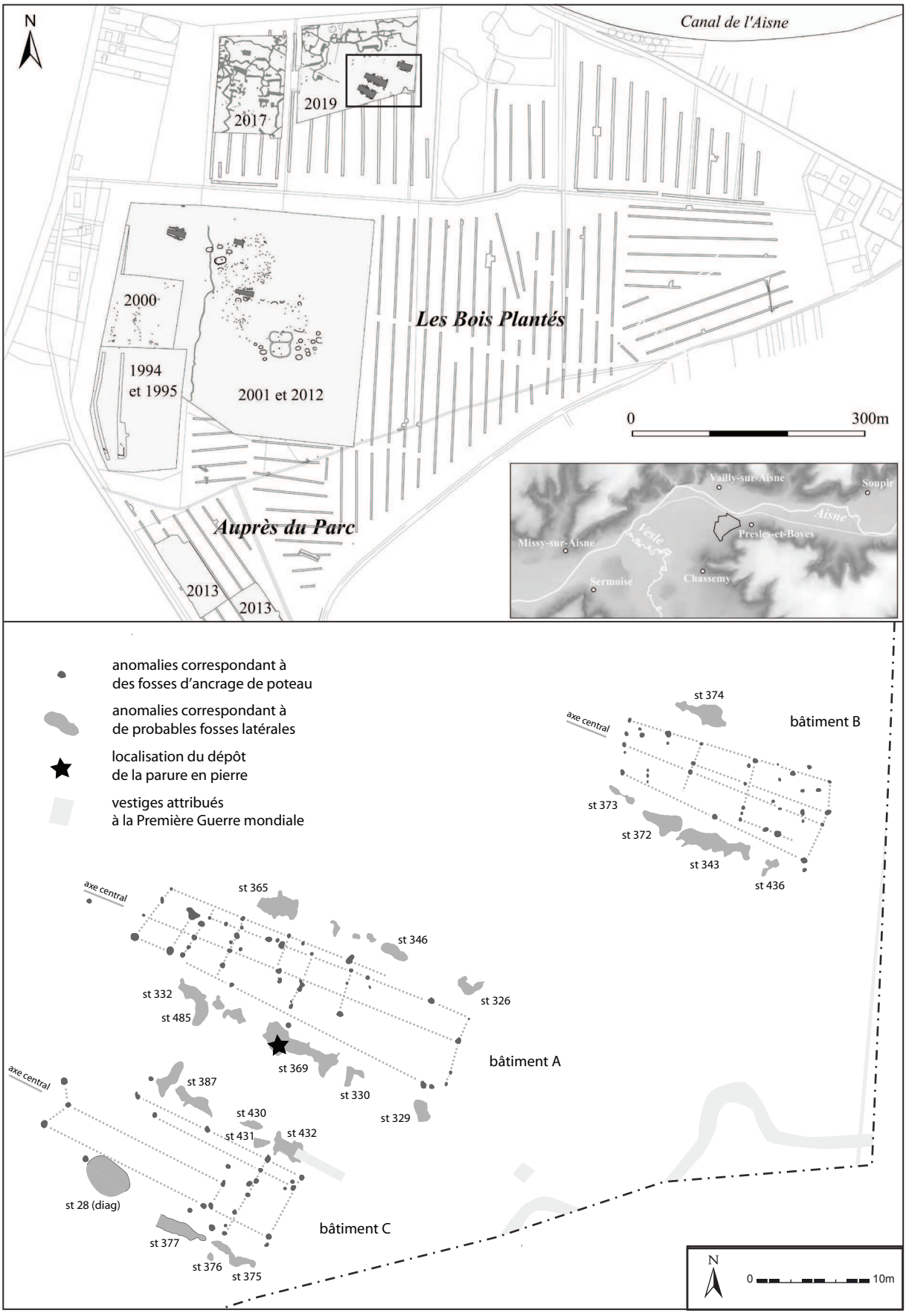


Fig. 1 – Historique des différentes interventions dans la carrière et plan détaillé des vestiges (DAO Antoine Ferrier, Claire Benard et Gilles Desplanque, CD 02).

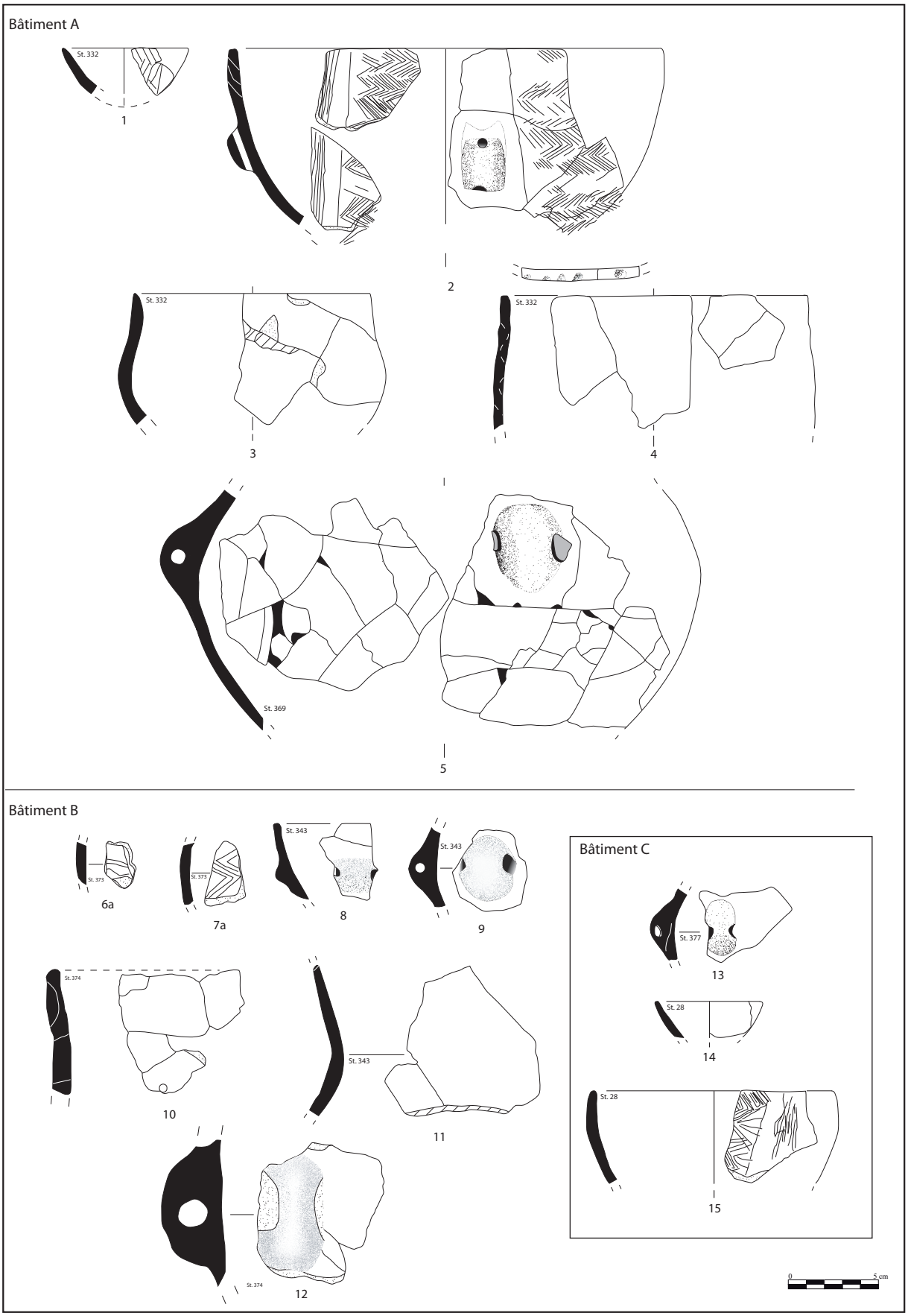


Fig. 2 – Le mobilier céramique (dessins C. Colas).

PBP	nb	poids
bâtiment A	***141***	***452***
st. 332	101	265
st. 365	6	44
st. 369	14	75
st. 435	2	3
st. 485	18	65
bâtiment B	***30***	***104***
st. 343	15	41
st. 372	3	11
st. 373	1	14
st. 374	11	38
bâtiment C	***50***	***343,5***
st. 28	41	304
st. 375	1	7
st. 377	6	23,5
st. 387	2	9
Total général	**221**	**899,5**

Fig. 3 – Répartition du matériel siliceux taillé par structures.

Matières premières	bâtiment A		bâtiment B		bâtiment C	
	nb	%	nb	%	nb	%
Éocène	45	31,9	4	13,3	9	18,0
Secondaire Sénonien	14	9,9	3	10,0	5	10,0
Secondaire Turonien	3	2,1	3	10,0	20	40,0
silex gris-fin	52	36,9	18	60,0	9	18,0
grès-quartzite	12	8,5	1	3,3	3	6,0
indéterminé	15	10,6	1	3,3	4	8,0
total	141	100	30	100	50	100

Fig. 4 – Classement des artefacts selon les matières premières exploitées.

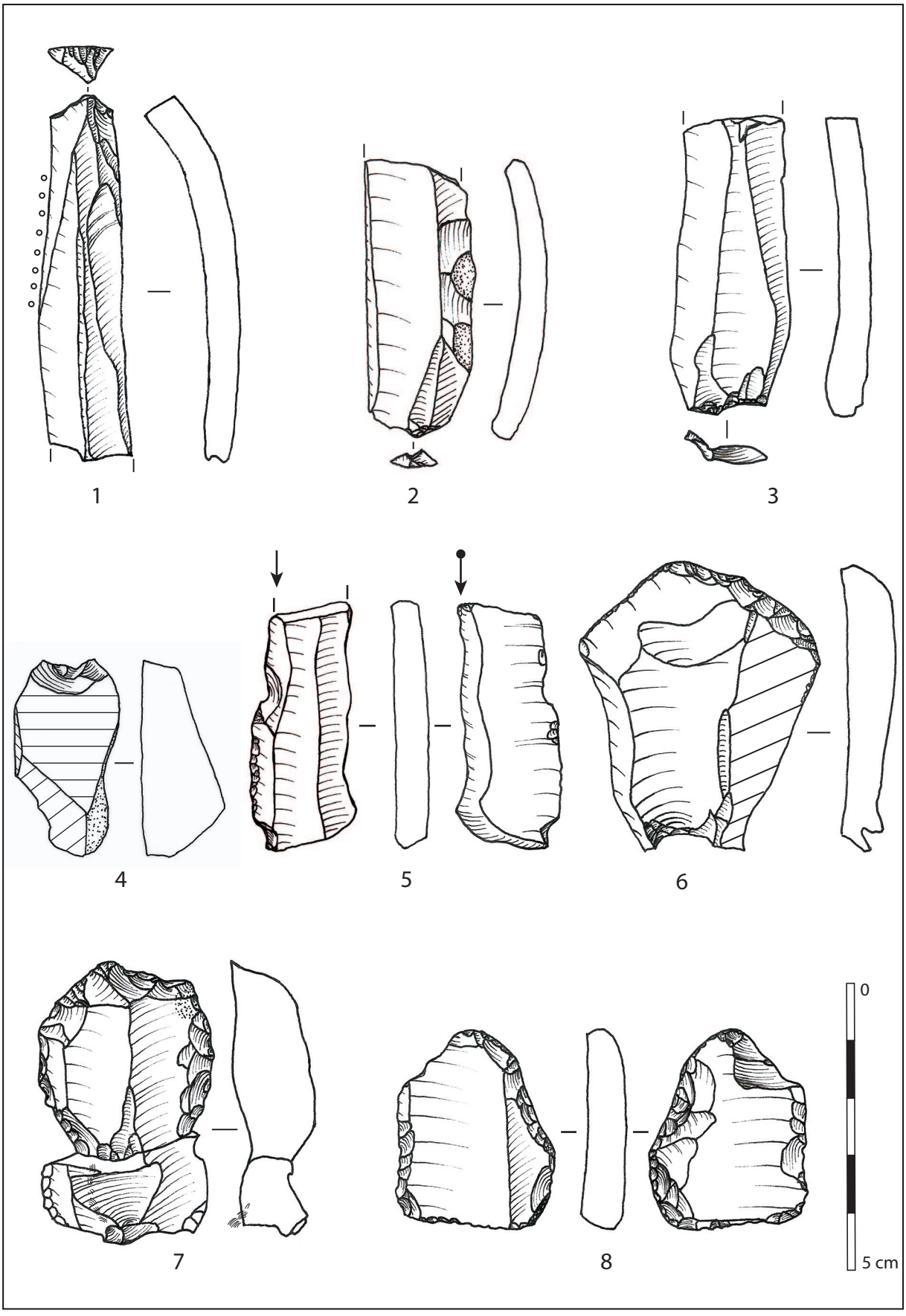


Fig. 5 – Le matériel de Presles-et-Boves. Silex éocène : n° 1-2 et 7-8 ; silex Sénonien : n° 3 ; silex Turonien : n° 4 ; silex gris-fin : n° 5 et 6. Bâtiment A : n° 1 à 3 et 8 ; bâtiment B : n° 4 et 6 ; bâtiment C : n° 5 et 7 (dessins S. Denis).

Batiment/St	ebauche meule	fgt ébauche molette	éclat mouture	éclat bord outil mouture	éclat entame	fgt entame	fgt bloc en cours façonnage	éclat ravivage mouture	percuteur	fgt percuteur	percuteur sur fgt	abraseur à rainure	fgt abraseur	opfe	fgt	Total général
A																
331										1						1
332									1				1			2
369									1						5	6
485						1		1								2
B																
343														1		1
372											1					1
374												1				1
C																
28	1	1	1	1	4	1	2		1	1					1	14
377											1					1
Total général	1	1	1	1	4	2	2	1	3	2	2	1	1	1	6	29

Fig. 6 – Décompte du macro-outillage par bâtiment et structure.

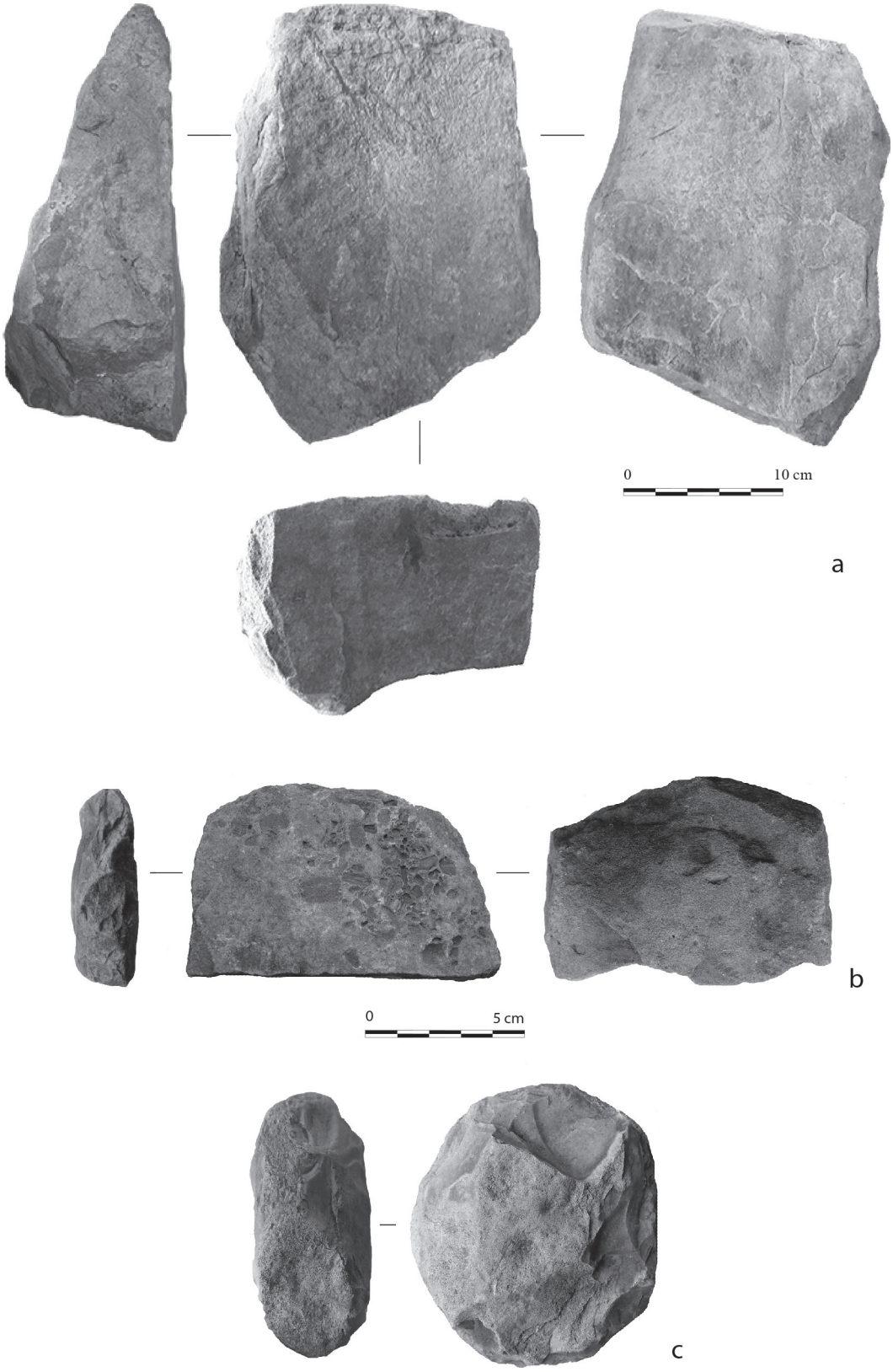


Fig. 7 – Bâtiment C, st. 28 (diagnostic) : a. ébauche de meule, b. ébauche de molette, c. percuteurs en quartzite st. 332.04.

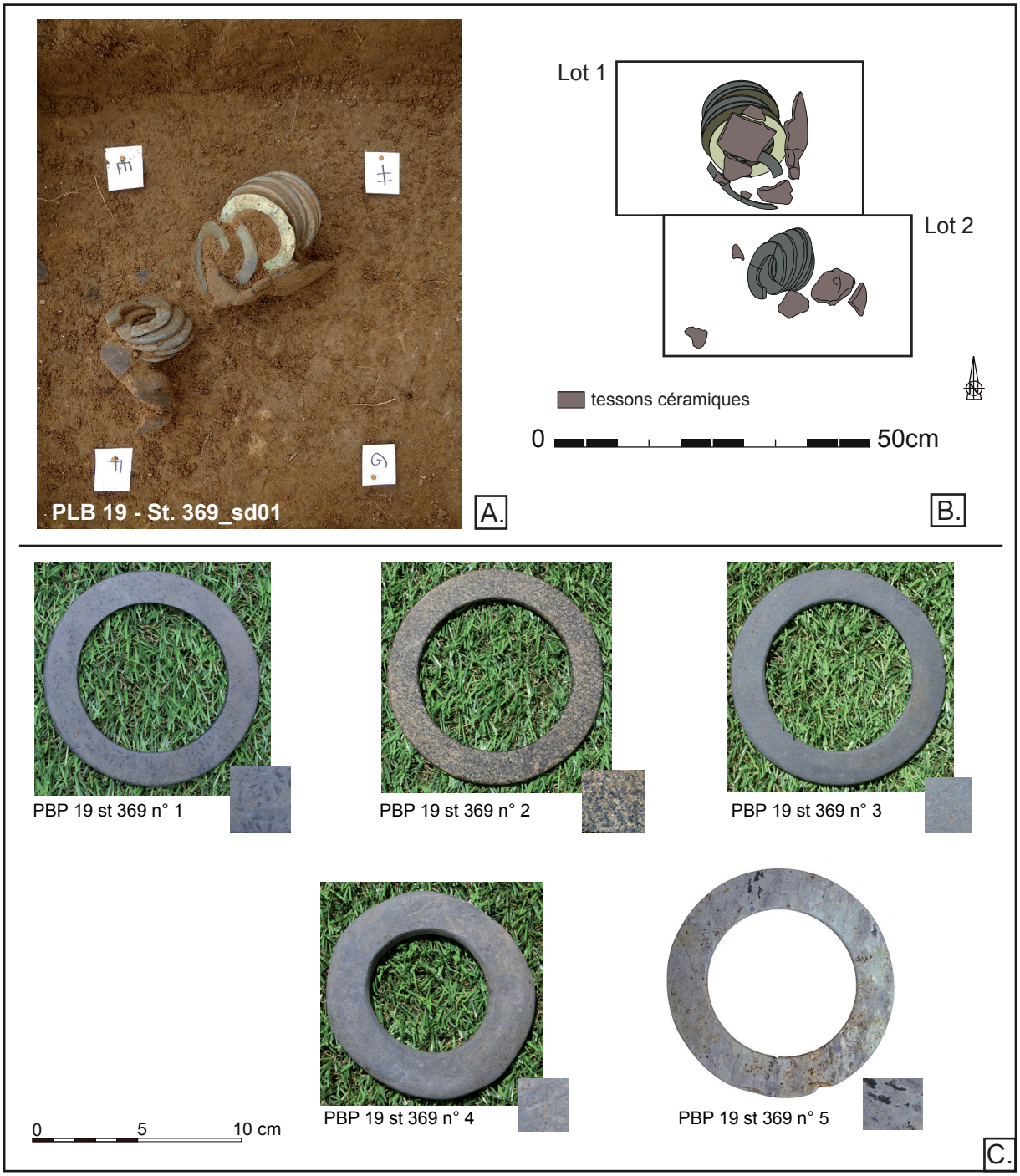


Fig. 8 – La parure en pierre de Presles-et-Boves « Les Bois Plantés » (Aisne).
A – contexte de la découverte ;
B – relevé des bracelets en plan (© Service archéologique du Département de l'Aisne) ;
C – clichés des bracelets : n° 1 schiste tacheté, n° 2 schiste tacheté surmicacé, n° 3 schiste classique, n° 4 ébauche en schiste classique, n° 5 bracelet en serpentinite (© Inrap).